



Service des Travaux et Domaines

Demande d'autorisation d'abattage, d'élagage, d'écimage d'arbre(s) (hors permis de construire)

Coordonnées du propriétaire (en cas de copropriété, les demandes doivent être établies par l'administrateur)

Raison sociale

Personne de contact

Adresse

NPA et Localité

Téléphone : e-mail :

Situation de l'arborisation

Adresse

Parcelle n°

Objet de la demande

Entretien Abattage Élagage Écimage

Arborisation concernée

Arbre isolé Groupes d'arbres Cordon boisé

Alignement Parc boisé

Motif de la demande

Le présent formulaire doit être accompagné d'un plan de situation indiquant l'emplacement de l'arborisation. Ce document peut être réalisé à partir du site communal :

[Lien vers le plan de classement communal](#)

Nous vous prions de remplir un formulaire par arbre, groupe d'arbres, haie ou cordon boisé.

Date :

Votre demande est à transmettre au :

Service des Travaux et Domaines travaux@lutry.ch – tél: 021 796 21 80

Ne pas remplir

Décision du Service des Travaux & Domaines

Votre végétation n'est pas protégée par le plan de classement communal

Nous vous autorisons à procéder aux travaux forestiers en prenant les précautions d'usage et si nécessaire vous aviserez l'Association Police Lavaux (APOL) si ceux-ci compromettent la sécurité publique.

Remarque :

Votre végétation est protégée par le plan de classement communal sous le numéro

Nous vous autorisons à procéder aux travaux d'élagage ou/et d'écimage ou/et d'entretien de votre végétation selon les règles de l'art. Ces travaux seront entrepris en prenant les précautions d'usage et si nécessaire vous aviserez l'Association Police Lavaux (APOL) si ceux-ci compromettent la sécurité publique.

Une fois les travaux réalisés, le service Travaux & Domaines devra en être informé par vos soins.

1. Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec notre mandataire, M. Leuba, au 021/697.01.02, afin de fixer un rendez-vous sur place

2. Le formulaire de demande d'abattage devra ensuite être adressé, **par courrier postal**, à :

Municipalité de Lutry - Le Château - CP190 - 1095 Lutry

accompagné :

- une lettre motivant votre demande
- un plan de situation ou d'un croquis précisant l'emplacement du ou des arbres protégés à abattre
- les compensations proposées (emplacement, essence, hauteur à la plantation).

Un courrier vous sera transmis pour vous informer de la décision municipale.

Validité du permis d'abattage : 2 ans

Remarque :

Lutry, le